

## QU'EST-CE QUE LE SERVICE CIVIQUE ?



## DOMAINES DE MISSION PROPOSÉES PAR LES PLATEFORMES DE SERVICE CIVIQUE DES MISSIONS LOCALES



POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



### TA MISSION LOCALE

#### Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine

Maison des Compétences - Parc d'activité du Manoir  
76170 LILLEBONNE

#### CONTACT

Emilie DUBOSC

02 35 38 19 89 / 06 77 67 79 91

[e.dubosc@ml-lillebonnecauxseine.fr](mailto:e.dubosc@ml-lillebonnecauxseine.fr)



*Jeunes de 16 à 25 ans*

## À chacun son Service Civique

Les Missions Locales Normandie  
s'engagent à vos côtés



Tu as entre 16 et 25 ans  
Tu as envie d'une expérience Unique et Utile ?  
Contacte la plateforme de Service Civique  
de ta Mission Locale



## les avantages du **SERVICE CIVIQUE ?**



- Une rémunération pour sécuriser votre parcours
- Un accompagnement personnalisé durant votre mission et dans la construction de votre projet d'avenir.
- Une formation civique et citoyenne.
- Une aide au logement.
- Une couverture sociale.
- Une opportunité de créer de nouveaux liens et de bénéficier d'une expérience unique.

## le Service Civique avec la Mission Locale, C'EST QUOI ?

**UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE** : de 6 mois et plus au service de l'intérêt général d'une durée hebdomadaire d'au minimum 24h.

**OUVERT À TOUS LES JEUNES** : de 16 à 25 ans sans condition de diplôme, seuls comptent le savoir-être et la motivation.



**UNE MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL** : grâce à la plateforme service civique de la Mission Locale, vous pouvez réaliser votre mission par le biais d'une mise à disposition auprès :

- d'une fondation, une association loi 1901,
- d'une collectivité (communes, départements, région...)
- d'un établissement public ou des services de l'état...

**20 MISSIONS POSSIBLES** : dans des domaines reconnus prioritaires par l'État et grâce à l'agrément national des Missions Locales :

- culture et loisirs
- développement international et action humanitaire
- éducation pour tous
- environnement
- intervention d'urgence en cas de crise
- mémoire et citoyenneté
- santé
- solidarité.

**UNE MISSION INDEMNISÉE** : >à 580 euros\*/mois qui peut être compatible avec un emploi à temps partiel ou une poursuite d'étude.

*\* Rémunération fixée par arrêté ministériel*

**UNE OPPORTUNITÉ** : pour développer vos talents et vos compétences sur le terrain.



## Quel accompagnement de la plateforme **SERVICE CIVIQUE MISSION LOCALE ?**

### • EN AMONT DE VOTRE MISSION :

- Information sur le service civique
- Aide à la définition de votre projet
- Mise en valeur de vos motivations, de vos valeurs
- Proposition d'offres de mission
- Mise en relation avec des structures d'accueil

### • PENDANT VOTRE MISSION :

- Co-accompagnement durant votre mission en lien avec votre tuteur
- Travail en partenariat sur votre projet d'avenir
- Suivi administratif de votre mission en partenariat en lien avec votre structure d'accueil

### • APRÈS VOTRE MISSION POUR LES MOINS DE 26 ANS :

- Aide à la valorisation de votre parcours
- Définition d'un plan d'action pour votre projet professionnel : formation, emploi...